

**PROJET D'ETABLISSEMENT  
2016 - 2020**

**Et**

**PROJETS TRANVERSAUX**  
**- Vie scolaire**  
**- CESC**  
**- Politique culturelle**  
**- Dispositif ULIS**

**Conseil d'Administration du jeudi 23 juin 2016**

**PROJET D'ETABLISSEMENT**

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	INDICATEURS
<b>AXE 1 :</b> <b>Mieux former pour mieux réussir</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Améliorer la fluidité et la sécurisation des parcours</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuité des apprentissages</li> <li>- Modalité de soutien et d'accompagnement des élèves</li> <li>- Mise en place du « Parcours avenir » Lycée</li> <li>- Liens avec les autres EPLE et formations du supérieur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de réussite au DNB</li> <li>- Taux de redoublement à tous niveaux</li> <li>- Taux de poursuite d'études du CAP vers un Bac Pro</li> <li>- Nombre d'élèves participant aux actions de « liaisons Terminales – BTS »</li> <li>- Taux d'accès</li> </ul>
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Développer la persévérance scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduction des taux de sortie en cours de formation</li> <li>- Promouvoir l'assiduité</li> <li>- Prévention du décrochage</li> <li>- Développement du tutorat</li> <li>- Facilitation des passerelles</li> <li>- Mise en place du nouveau statut de « stagiaire de la formation initiale » pour les jeunes de 15 à 18 ans sous statut scolaire</li> <li>- Se projeter dans l'avenir : visites d'entreprises pour les classes de 2<sup>nde</sup></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Taux de satisfaction du 1<sup>er</sup> vœu pour l'entrée en CAP et en Bac Pro</li> <li>- Taux d'abandon de scolarité en fin de 1<sup>ère</sup> année CAP, 2<sup>nde</sup> Bac Pro</li> <li>- Taux d'abandon en cours de scolarité</li> <li>- Nombre de jeunes en situation de décrochage</li> <li>- Nombre de projets pour la personnalisation des parcours : PPS, PAI, PAP, ....</li> <li>- Impact du <b>projet « ULIS »</b></li> <li>- Nombre de jeunes ayant le statut de « stagiaire de la formation initiale »</li> <li>- Nombre de jeunes en RFI, micro-lycée, MLDS, ....</li> </ul>
<b>AXE 2 :</b> <b>Mieux accueillir pour assurer l'équité</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Développer l'usage du numérique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en œuvre d'un ENT pour élèves et personnels</li> <li>- Information et formation des parents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et utilisation de Pronote</li> <li>- Utilisation du site de l'établissement</li> <li>- Développement et utilisation de « Atrium »</li> </ul>
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Agir sur le climat scolaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rédaction d'une charte de vie scolaire</li> <li>- Rencontres et échanges inter - classes</li> <li>- Lutte contre le harcèlement entre élèves</li> <li>- Formation renforcée des délégués</li> <li>- Dispositif « Médiation – Remédiation »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect du règlement intérieur</li> <li>- Impact des <b>projets « Vie scolaire »</b> et <b>CESC</b> sur le comportement des élèves</li> <li>- Participation des élèves aux diverses instances (CA, CP, CVL, CESC, CHSCT, ....)</li> </ul>
	<b>Objectif 3 :</b> <b>Favoriser l'ouverture culturelle</b>	Elaboration du projet culturel	Impact de la <b>politique culturelle</b> sur les élèves
<b>AXE 3 :</b> <b>Favoriser l'ouverture de l'Ecole</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Développer les partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les relations « école – entreprise »</li> <li>- Promouvoir le lien entre les familles et l'établissement</li> <li>- Travailler avec les structures culturelles de proximité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement du « Bureau du Partenariat »</li> <li>- Présence et rôle des parents dans les différentes instances</li> <li>- Taux de participation des familles aux réunions parents - professeurs</li> </ul>
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Développer l'ouverture internationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Monter des projets européens et des appariements</li> <li>- Favoriser les PFMP à l'étranger</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'élèves impliqués dans des échanges européens</li> <li>- Nombre de PFMP effectuées à l'étranger</li> <li>- Fonctionnement de la section européenne anglais</li> </ul>

## PROJET VIE SCOLAIRE

Le projet « Vie Scolaire », n'est pas le projet d'un service, mais peut être le cadre privilégié d'une culture partagée entre tous les acteurs du lycée. En s'engageant dans cette démarche, le lycée entend aussi développer une culture professionnelle commune.

Valeurs	Culture Professionnelle	Actions	Modalités
<b>Accueil et bienveillance</b>	<b>Individualiser la prise en charge des élèves</b>	Renforcer les échanges d'information avec les établissements d'origine des entrants Améliorer l'accueil des positionnements	« Journées d'accueil » à la rentrée
	<b>Promouvoir le vivre ensemble</b>	Poursuivre et enrichir les actions du CESC et CVL dans le cadre de l'AP.	Voir Projet CESC
	<b>S'enrichir d'espaces d'accueil</b>	Le « Point chaud », un vrai lieu de vie Espace d'accueil pour les parents Installation de bancs dans la cour	Dégager des espaces et les aménager
<b>Promouvoir l'investissement des élèves et des parents dans l'Ecole</b>	<b>Eviter l'éviction scolaire</b>	Valoriser les mesures de responsabilisation Prévenir les phénomènes d'exclusion au sein de la classe Rencontrer les parents autrement	Cellule de veille spécifique impliquant le PP et les délégués.
	<b>Valoriser l'assiduité</b>	Prise en compte sur le bulletin dans le cadre de la note d'attitude professionnelle.	Concertation de l'équipe éducative et pédagogique
	<b>Assurer la fluidité des parcours</b>	Prolonger et renforcer la lutte contre le décrochage en 1 <sup>er</sup> et Terminale. Accompagner les élèves désireux d'aller en BTS	Plus grande synergie au sein des équipes pédagogiques en investissant le champ de l'AP
<b>Vivre et faire vivre la laïcité</b>	<b>Afficher et affirmer les valeurs de la république</b>	Créations d'élèves Organisation d'un concours établissement Participer aux différentes cérémonies commémoratives	Partenariats avec les CT Exposition des œuvres dans des espaces culturels de proximité
	<b>Favoriser la représentativité des élèves</b>	Une citoyenneté dynamique : renforcer le rôle du délégué élève, formation des délégués tout au long de l'année	Rencontre avec des élus pour parler de démocratie locale
	<b>Proclamer l'égale dignité de tous les individus</b>	Lutte contre le harcèlement et l'homophobie	Projet commun EMC/CDI/Vie Scolaire/CVL

## PROJET CESC

Le projet CESC 2016 – 2017 prend appui sur les bilans des années précédentes et s'inscrit dans la perspective des choix opérés à travers le projet d'établissement. Ses priorités ont donc été définies pour toute la période de validité de ce dernier. Les actions à entreprendre sont arrêtées à N+1 et seront enrichies chaque année scolaire.

Priorités	Constat	Actions à entreprendre	Observations
<p><b>1) <u>Renforcer l'estime de soi</u></b></p> <p><b>Axe 1, Objectif 2 du Projet d'établissement : « Prévenir le décrochage »</b></p>	<p>Un certain nombre d'élèves de LP</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- ont une image très dégradée d'eux-mêmes</li> <li>- transportent des « blessures » scolaires</li> <li>- ont peu confiance en eux et en l'institution scolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reconduire les ateliers théâtre (prise de parole, cohésion de groupe, représentation de l'autre)</li> <li>- Travailler sa propre image en la faisant correspondre à ce que l'on est</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trouver un intervenant extérieur pertinent</li> <li>- Intervention de la documentaliste et de l'infirmière</li> <li>- Une ou deux séances en direction des élèves de 2<sup>nd</sup>e CAP Prioritaire : « mettre son visage en valeur » avec l'aide des élèves de Terminale CAP Esthétique et coiffure</li> <li>- Intervention d'une conseillère en image pour les élèves de 2<sup>nd</sup>e Pro</li> <li>- Dans le cadre de l'AP, renforcement de l'axe « Communication professionnelle » : Tenue professionnelle et langage adapté</li> </ul>
<p><b>2) <u>Respecter la différence</u></b></p> <p><b>Axe2, Objectif 2 du projet d'établissement : « Agir sur le climat scolaire »</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Chaque année scolaire, une quinzaine d'élèves en moyenne sont pris en charge pour des problèmes de harcèlement avéré</li> <li>- L'homophobie et le machisme culturel sont souvent en cause</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lutter contre le harcèlement</li> <li>- Combattre la discrimination sexuée</li> <li>- Promouvoir la laïcité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cadre de l'AP, pour tous les entrants, travail sur la notion de cyber harcèlement et rappel à la loi</li> <li>- Aborder le problème de l'homophobie et de l'égalité homme/femme avec l'aide d'Associations Agréées (Ligue des droits de l'homme, CIDEF)</li> <li>- Utiliser la fresque « laïcité » comme objet d'étude en Education Morale et Civique</li> </ul>
<p><b>3) <u>Etre acteur de la vie du Lycée</u></b></p> <p><b>Axe 3, Objectif 1 du projet d'établissement : « Développer les partenariats »</b></p>	<p>Peu d'élèves s'impliquent dans la vie de l'établissement.</p> <p>Pour eux, la structure scolaire n'est pas un véritable lieu de vie mais reste un « passage » obligé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promouvoir les activités et en enrichir l'offre</li> <li>- Renforcer et valoriser la fonction de délégué</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Club musique, « graine de talent », ....</li> <li>- Formation tout au long de l'année, rencontre avec des acteurs de la société civile : élus locaux, responsables d'association, ....</li> </ul>

## Politique culturelle

La politique culturelle prend en compte la spécificité des filières, le goût des élèves, les exigences des programmes et l'offre des structures locales.

Elle est organisée autour de 3 axes, correspondant à ceux du projet d'établissement :

- Ouverture des élèves à la culture autour de projets motivants, prenant en compte la spécificité des élèves
- Découverte des structures culturelles locales en proposant une offre qui s'inscrit dans le patrimoine de leur Région
- Développer le comportement citoyen des élèves au contact d'une création, avec une réflexion et une critique construites.

La politique culturelle est axée sur les élèves entrant dans l'établissement afin de favoriser la cohésion du groupe classe et lutter contre le décrochage scolaire par la mise en place de projets. Ceux-ci impliquent la participation active des élèves et le travail transdisciplinaire de l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Elle prend en compte la spécificité des filières et doit favoriser le développement de compétences orales et écrites autour de la communication et des compétences professionnelles.

Elle crée une dynamique au sein des équipes pédagogiques et donne une ligne directrice à l'enseignement. Elle participe à la lutte contre les inégalités sociales et la fracture concernant l'accès à la culture d'un public hétérogène.

Objectifs	Intitulé du dispositif	Classes participant	Partenaires
<b>Ouverture à la culture cinéphile</b>	« Lycéens au cinéma »	10 classes de 2 <sup>nde</sup>	- Cinéma du Sud - Six n'étoiles
<b>Lutte contre les problèmes de violence et d'incivilité</b>	« Parloir sauvage »	3 classes de 2 <sup>nde</sup> Maintenance (VP, VTR, MN)	- Théâtre voix off
<b>Découverte du conte</b>	Mise en place d'ateliers d'écriture de contes Représentation d'un conteur	2 classes de 2 <sup>nde</sup> et 3 classes de 1 <sup>ère</sup>	- Compagnie Audigane
<b>Ouverture culturelle aux arts graphiques</b>	Découverte d'expositions	2 Classes de 2 <sup>nde</sup> et 1 classe de 3 <sup>ème</sup>	- Villa Tamaris - Musée des Beaux-arts - Théâtre liberté
<b>Découverte de la presse</b>	Participation à la semaine de la presse	6 classes de 2 <sup>nde</sup>	- CLEMI
<b>Découverte de la photographie</b>	Participation au dispositif « une rentrée en image »  Participation à une exposition à la Villa Tamaris Participation au festival de la photographie d'Hyères	2 classes de 2 <sup>nde</sup> et 1 classe de 3 <sup>ème</sup>  2 <sup>nde</sup> , 1 <sup>ère</sup> et Terminale Bac Pro Mode, 2 <sup>nde</sup> et Terminale CAP Vêtement flou	- La Région - Festival de la photographie d'Arles - Villa Tamaris - Villa Noailles
<b>Découverte du théâtre</b>	Participation à une représentation théâtrale	2 classes de 2 <sup>nde</sup> et 1 classe de 1 <sup>ère</sup>	- Théâtre liberté
<b>Initiation à la prise de parole</b>	Mise en place d'un atelier théâtre autour de l'image de soi et de la prise de parole dans un contexte professionnel	Classes de 2 <sup>nde</sup> CAP	?
<b>Découverte de la musique</b>	Participation à un concert pédagogique en lien avec l'évolution de la société	8 classes de 2 <sup>nde</sup> 5 classes de 1ère	- Tandem
<b>Découverte de l'opéra</b>	Participation à deux représentations théâtrales	Classe de Terminale Bac Pro Mode	- Opéra de Toulon
<b>Ouverture à la culture européenne</b>	Participation à une journée des langues	8 classes de 2 <sup>nde</sup> Journée organisée par la section européenne	Prise en charge par les équipes pédagogiques
<b>Ouverture à la culture en lien avec l'actualité</b>	Expositions au CDI : la Shoah, la place des femmes, les photographes de guerre, les impressionnistes, ...	Toutes les classes du lycée	Prise en charge par les équipes pédagogiques

**Le financement** de la politique culturelle repose sur les CVLA (financement régional), l'établissement, la participation des familles, ainsi que la participation de l'Association du lycée professionnel La Coudoulière.

**PROJET « ULIS »**

AXES	OBJECTIFS	ACTIONS	REFERENCES	INDICATEURS
<b>AXE 1 :</b> <b>Mieux former pour mieux réussir</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Améliorer le parcours de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inclusion dans les classes de référence</li> <li>- Individualisation des apprentissages.</li> <li>- Remédiation pédagogique</li> <li>- Aménagement du parcours scolaire après accord de l'ESS et validation de la MDPH (<i>sous contrôle de l'équipe éducative et du médecin scolaire</i>)</li> <li>- Individualisation des EDT</li> <li>- Etayage des matières scolaires (français/mathématiques)</li> <li>- Validation des examens</li> <li>- Validation d'attestation de compétences</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circulaire n°2010-088 du 18/06/2010</li> <li>- BO n°28 du 15/07/2010</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation d'attestation compétences</li> <li>- Obtention du CAP</li> <li>- Passage CAP vers le Bac Professionnel</li> <li>- Obtention Bac Pro</li> <li>- Aménagement de la durée du parcours scolaire individualisé</li> </ul>
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Développer l'autonomie des élèves</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en confiance.</li> <li>- Aide au développement de l'estime de soi</li> <li>- Atelier de recherche de stage (<i>avec l'aide du partenariat</i>)</li> <li>- Suivi de stage (<i>dispositif, équipe pédagogique, partenariat</i>)</li> <li>- Atelier : Autonomie dans les transports/dans les déplacements (<i>En liaison avec les SESSAD, LHPDJ....</i>)</li> <li>- Livrets de suivi des activités professionnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Circulaire n°2010-088 du 18/06/2010</li> <li>- Loi n° 2005-102 du 11/02/2005</li> <li>- Circulaire n°2015-129 du 21/08/2015</li> <li>- BO EN n°31 du 27/08/2015</li> <li>BO du 29/01/2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Effectif ULIS</li> <li>- Effectif PAI, PPS, PAP</li> <li>- <b>Stratégie métacognitive</b> <i>Apprendre par l'analyse des erreurs Liaisons entre les meilleures stratégies d'apprentissages</i></li> <li>- <b>Stratégie exploratoire</b> <i>Connaissances de ses propres processus cognitifs.</i></li> </ul>
<b>AXE 2 :</b> <b>Mieux accueillir pour assurer l'équité</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Inclusion dans les classes de référence selon un EDT individualisé et adapté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- E.S.S. réunissant tous les membres de l'équipe éducative et pédagogique afin de répondre au mieux aux besoins de l'élève</li> <li>- Coordination permanentes entre enseignants et dispositif afin d'assurer un meilleur suivi de l'élève</li> <li>- Développement de l'école inclusive</li> <li>- Mutualisation du temps AESH afin de favoriser l'accueil, la prise en charge, la compensation, et l'individualité des apprentissages, en tenant compte éventuellement de modifications des EDT, dans le respect strict des référentiels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Articles d 351-3 à D 351-20 du Code de l'éducation</li> <li>- Circulaire n° 2010-088 du 18 juin 2010</li> <li>- Loi 2013 595 du 08/07/2013</li> <li>- Circulaire 2014-083 du 08/07/2014</li> <li>- BO EN n°31 du 27/08/2015</li> <li>- BO du 29/01/2015</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Etre auteur et acteur de son projet</li> <li>- Travailler avec méthode</li> <li>- Optimisation de l'utilisation des outils pédagogiques et du ou des réseaux internes.</li> <li>- Positionnement par rapport au référentiel des différentes formations</li> <li>- Validation Palier I/ II/ III du socle</li> </ul>
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Equipement du matériel nécessaire pour optimiser l'accueil</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achat de matériel adapté pour répondre aux attentes de l'élève et d'améliorer ses capacités d'apprentissage</li> <li>- Prêt de matériel adapté pour les élèves porteurs de troubles</li> <li>- Mutualisation de ses matériels sous le contrôle du dispositif ULIS</li> <li>- Accompagnement du secteur AESH pour optimiser l'installation de l'élève sur son poste de travail</li> <li>- Partenariats avec les acteurs institutionnels (GEIST83, SESSAD, PEP83...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Loi du 11 février 2005 en matière de compensation du handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation mensuelle des besoins (médecin scolaire, infirmière, ergothérapeutes)</li> <li>- Entretien autant que de demandes et de besoins avec les familles</li> </ul>

<b>AXE3 :</b> <b>Favoriser</b> <b>l'ouverture</b> <b>de l'école</b>	<b>Objectif 1 :</b> <b>Développer les</b> <b>partenariats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les partenariats afin de sécuriser les parcours de formations professionnelles lors des PFMP (ESAT, ....)</li> <li>- Conventions avec des institutions spécialisées pour accueillir les élèves lors des périodes de stage</li> </ul>	- Loi 2005-102 du 11/02/2005	- Rencontres avec les institutions spécialisées (SESSAD, ESAT, CMPP HDJ ado)
	<b>Objectif 2 :</b> <b>Favoriser la</b> <b>coordination</b> <b>avec les</b> <b>institutions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Echanges réguliers afin d'assurer une continuité dans les apprentissages</li> <li>- Développement des équipes éducatives et des ESS (révision des PPS suivant les indicateurs des AXES 1 et 2)</li> </ul>	- Arrêté du 6-2-2015 - J.O. du 11-2-2015 MENESR - DGESCO A1-3	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réunions de coordination entre parents, enseignants, dispositif et acteurs de l'inclusion afin de réajuster la prise en charge par le dispositif (ou sans) et la coordination avec les institutions</li> <li>- Echanges et partenariats avec les différents acteurs visant l'autonomie dans une stratégie inclusive à travers le dispositif ULIS</li> </ul>